



Mairie d'Aumont en Halatte

1, rue Henri Dupriez
60300 AUMONT en HALATTE
Tel : 03.60.46.18.84

*Département de l'Oise
Arrondissement de Senlis*

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 1^{er} octobre 2018

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 26 septembre 2018 s'est réuni le lundi 1er octobre 2018 sous la présidence de Madame Christel JAUNET, Maire.

PRÉSENTS :

Mesdames BOUTOILLE, CARTON, DEL RIO, DIVAY, FIEVET-BAUDEN, JAUNET
Messieurs GRATTIERI, GROSPIRON, MARVILLE, PALMER

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur ROTHER (Pouvoir à Mme JAUNET)

Constatant que le quorum est atteint, Madame le Maire ouvre la séance à 19 heures 30.

Madame le Maire souhaite ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Demande de subvention pour le mur du cimetière
- Travaux du caniveau rue Martha Angelici

Et le retrait du point suivant :

- Décision modificative n°2 du budget principal

Le Conseil accepte à l'unanimité d'ajouter et de retirer ces points à l'ordre du jour.

1/ Désignation du secrétaire de séance

Martine Divay est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

2/ Approbation du compte-rendu de la réunion du 9 juillet 2018

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la réunion du 9 juillet 2018.

3/ Décision modificative au budget eau et assainissement

Afin de pouvoir régler une facture d'insertion pour un contrôle sur le budget eau et assainissement, il convient de déplacer 1500 € du compte 022 Dépenses imprévues et de les reporter sur le compte 623, Publications.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces modifications sur le budget eau et assainissement.

4/ Demande de subvention pour les travaux de réfection du court de tennis auprès du Conseil Départemental de l'Oise

Madame le Maire explique qu'il convient de procéder à une réfection complète du cours de tennis et qu'elle souhaite faire une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Oise.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de demander une subvention pour la réfection complète du cours de tennis auprès du Conseil Départemental de l'Oise.

5/ Demande de subvention au titre de la DETR pour les travaux de réfection du court de tennis

Madame le Maire explique qu'il convient de procéder à une réfection complète du court de tennis et qu'elle souhaite faire une demande de subvention auprès de la DETR.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de demander une subvention pour la réfection complète du court de tennis auprès de la DETR.

6/ Demande de subvention auprès de la DETR pour les travaux sur le mur du cimetière

Madame le Maire explique que le montant des travaux effectués sur la phase 2 de la réfection du mur du cimetière ne correspond pas au montant demandé pour la subvention de la DETR et qu'il convient de revoter cette demande de subvention sans indiquer de montant.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de demander une subvention pour la phase 2 de la réfection du mur du cimetière auprès de la DETR.

7/ Demande de subvention auprès de la DETR pour les travaux sur le mur du cimetière

Madame le Maire explique qu'il convient de procéder à la réfection d'une partie du mur du cimetière en 2019 et qu'elle souhaite faire une demande de subvention auprès de la DETR pour la phase 3 de ces travaux.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de demander une subvention pour la phase 3 de la réfection du mur du cimetière auprès de la DETR.

8/ Autorisation de lancer les travaux rue Martha Angelici

Madame Del Rio présente la nécessité de réaliser des travaux sur le caniveau de la rue Martha Angelici et demande au conseil de l'autoriser à lancer ces travaux.

A ce jour, nous n'avons qu'un devis d'un montant de 7 500 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise madame Del Rio à lancer ces travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, Le Maire lève la séance à 20h.

Christel JAUNET
Le Maire

